

Questions écrites

Au Conseil communal
De et A
1008 Prilly

Prilly, le 20 novembre 2017

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Le groupe socialiste a été interpellé par un habitant prilléran concernant un contrôle aléatoire effectué par la POLOUEST.

Ce contrôle a eu lieu durant le mois d'août à la rue de Lausanne à Renens.

Cette personne a été arrêtée par la POLOUEST alors qu'elle circulait normalement. Les policiers ont contrôlé les papiers d'identité de la personne ainsi que les papiers du véhicule. L'agent a également demandé à la personne de descendre de la voiture et d'ouvrir le coffre. Aucun manquement à la LCR ne lui a été signifié.

Mais, me direz-vous, pourquoi venir avec cette question ? La police est en droit d'effectuer des contrôles aléatoires.

C'est juste, mais la question qui se pose, c'est pourquoi ce jour-là, cette personne-là ? Car j'ai omis de vous dire que cette personne est nord-africaine, typée, et cela se voit.

Personnellement, je conduis depuis maintenant 43 ans. Je n'ai jamais subi de contrôles aléatoires, mais il est vrai que je suis une femme blanche...

Le groupe socialiste s'est dès lors interrogés sur les points suivants, et nous remercions Monsieur le Municipal de bien vouloir questionner la POLOUEST afin de nous donner les renseignements suivants :

- Quels sont les critères sur la base desquels la police interpelle un individu alors qu'il n'y a aucune faute de circulation ?
- Quelle formation les policiers reçoivent afin d'intervenir de manière équitable vis-à-vis de chaque citoyen ?
- Y a-t-il des échanges entre les policiers et leur hiérarchie dans le but de discuter des situations rencontrées, de la pertinence des interventions, etc... ?
- Quelle est la traçabilité des contrôles de police vis-à-vis des citoyens ?
- Il semble qu'un médiateur est à disposition du public : nous avons cherché comment avoir accès à lui, mais nous n'avons rien trouvé sur le site de la POLOUEST... Merci de nous renseigner sur la visibilité de la possibilité de faire appel à un médiateur.

Je remercie d'emblée Monsieur le Municipal de ses réponses.

Stefan
Jany

P. Clivaz Luchez
Groupe socialiste

M. Courne
M. Oesch